



Déclaration des élus CGT au CSEC du 24 juin 2026 : BDC HDF

Monsieur le Président,

Les élus CGT du CSEC ont été particulièrement **surpris et consternés** par le refus d'honorer des BDC dans les Hauts-de-France, et plus précisément à Dunkerque :

- le module de perfectionnement en contrôle non destructif (NPN) CAMARI, pour un montant de **149 520 €** ;
- le module de perfectionnement aux habilitations nucléaires, pour un montant de **425 779,20 €**.

Ces deux BDC représentent à eux seuls un montant global de **575 299,20 €**, soit une activité significative pour le territoire.

Dans une région déjà fortement impactée par les conséquences d'un PRF particulièrement défavorable, la CGT ne comprend pas les raisons qui ont conduit au rejet de ces projets.

Quelle est la motivation de ces refus ? Quelle stratégie ou quelle volonté sous-tend cette décision ? Pour quelles raisons ne serions-nous pas en mesure de réaliser ces marchés pourtant porteurs d'activité pour le territoire ?

Par ailleurs, nous rappelons que le Directeur général s'est récemment rendu à Dunkerque afin de valider un partenariat relatif au développement de l'activité nucléaire. Dès lors, comment expliquer le refus de ces dossiers de formation directement liés à ce secteur stratégique ?

Au-delà de l'impact économique immédiat, la CGT s'interroge également sur les conséquences de telles décisions en matière d'image et de crédibilité. Renoncer à honorer des marchés pour lesquels nous avons été retenus fragilise inévitablement la confiance de nos partenaires et envoie un signal négatif aux donneurs d'ordre. Alors même que nous cherchons à nous positionner durablement sur des secteurs d'avenir comme le nucléaire, ce type de décision risque de nuire à notre réputation et de compromettre nos chances de remporter de futurs marchés.

Dans un contexte de concurrence accrue, dans le champ de formation professionnelle, que nous dénonçons par ailleurs, la capacité à tenir ses engagements et à répondre aux attentes des clients constitue un facteur essentiel de crédibilité. La CGT s'interroge sur les conséquences à moyen et long terme de ces refus, tant pour le développement de l'activité que pour l'image de l'Afpa auprès de ses partenaires institutionnels et économiques.

La CGT demande des explications claires sur ces décisions, leurs conséquences pour l'activité et l'emploi dans la région des Hauts-de-France, ainsi que sur les mesures envisagées pour préserver notre crédibilité et nos perspectives de développement -